

À plus d'un titre

LE MAGAZINE DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS — ÉDITION 2015

Climat Préparer la transition énergétique

— Les métiers de VINCI innovent pour réduire leurs émissions et celles de leurs clients. **p.06**



Hounslow,
PPP tout-en-un de
régénération urbaine

P. 13



LGV SEA
Des horizons
pour le rail

P. 18

VINCI vu
par les analystes
financiers

P. 29



— En **12 chantiers phares**, retour sur l'activité 2014 du groupe VINCI.

FRANCE

Octobre 2014

1 Inauguration et ouverture au public de la Fondation Louis Vuitton imaginée par l'architecte Franck Gehry, après cinq ans de travaux réalisés par VINCI Construction, avec la participation de VINCI Energies et d'Eurovia, ainsi qu'un très grand nombre de partenaires.

Janvier 2015

2 Acheminement des premiers rails, les longs rails soudés de 432 mètres, par ETF (Eurovia) sur les bases ferroviaires du chantier LGV SEA Tours-Bordeaux.

ALLEMAGNE

Septembre 2014

3 Inauguration d'une section de l'A9 élargie sur 19 km et rénovée sur 27,5 km entre Berlin et Munich. Cette section est le premier projet autoroutier allemand en PPP prévoyant une rémunération en fonction de la disponibilité de l'infrastructure à la circulation.

ROYAUME-UNI

Mai 2014

4 Ringway (Eurovia) a remporté, pour une durée de 7 ans renouvelable, le contrat d'entretien et de réparation des infrastructures et de l'éclairage routiers du Bracknell Forest Council.

PAYS-BAS

Juillet 2014

5 Inauguration des deux Coentunnel immergés sous le port d'Amsterdam, exploités pendant 24 ans par Coentunnel Company, filiale conjointe de VINCI Concessions et CFE et de partenaires hollandais et belges. Les travaux, qui ont duré cinq ans, ont été menés notamment par VINCI Construction Grands Projets.

CANADA

Juin 2014

6 Eurovia renforce sa présence dans l'Ouest canadien avec l'acquisition de la société Imperial Paving basée à Vancouver.

CHILI

Juin 2014

7 La mine d'Escondida, plus grande mine d'extraction de cuivre à ciel ouvert du monde, confiée à VINCI Construction la réalisation d'ouvrages hydrauliques de prise et de rejet d'eau en mer. Livraison prévue au premier trimestre 2016.

BURKINA FASO

Avril 2014

8 Livraison par Sogea-Satom (VINCI Construction) de l'aménagement du périmètre irrigué de Di, dans la vallée du Sourou, un vaste réseau qui permet de fertiliser 2 300 ha de terres.

RUSSIE

Décembre 2014

9 Achèvement du mur d'enceinte du deuxième réservoir à Yamal, situé à 400 km du cercle polaire, où les équipes d'Entrepote Projets (VINCI Construction) et de VINCI Construction Grands Projets œuvrent pour ériger quatre réservoirs GNL (gaz naturel liquéfié).

UKRAINE

Décembre 2014

10 Levage achevé avec succès de l'enceinte de confinement du sarcophage de Tchernobyl par les équipes de Novarka dont fait partie VINCI Construction Grands Projets, mandataire du groupement.

TADJIKISTAN

Septembre 2014

11 Inauguration du nouveau terminal de l'aéroport de Douchanbé permettant d'accueillir environ 1,5 million de passagers par an.

QATAR

Juin 2014

12 QDVC, filiale de Qatari Diar et VINCI Construction Grands Projets, a été désigné attributaire de la phase finale des travaux du métro léger de Lusail, un contrat en conception-construction d'un montant de 2 milliards d'euros, réalisé en groupement avec Alstom.

à retenir...

Les acquisitions d'Electrix et d'Imtech ICT par **VINCI Energies** marquent une nouvelle étape de sa croissance hors de France et le renforcement de son offre dans les domaines des réseaux d'électricité, des technologies de l'information et de la télécommunication.

Une année record pour VINCI Airports

qui enregistre dans les 23 aéroports gérés au Portugal, au Cambodge et en France une croissance du trafic de 9,1% par rapport à 2013.

Finalisation de l'ouverture de capital de **VINCI Park** qui poursuit son développement avec l'appui de ses trois grands partenaires : Ardian (37%), Crédit Agricole Assurances (37%) et VINCI (24,7%).

C

« Nous sommes attachés à nouer avec nos actionnaires un dialogue fondé sur la transparence et la proximité. »

XAVIER HUILLARD,
président-directeur général de VINCI



chers actionnaires,

VINCI a réalisé à nouveau une performance solide en 2014. Dans les concessions, notre stratégie de développement aéroportuaire porte ses fruits. VINCI Airports est désormais un contributeur significatif au chiffre d'affaires et aux résultats du Groupe. VINCI Autoroutes montre également sa robustesse avec un trafic en hausse, pour les véhicules légers mais aussi pour les poids lourds après deux années de baisse. Sur nos autres concessions, notre modèle intégré fonctionne efficacement sur de nombreux chantiers dans le monde. Notamment la LGV SEA en France : après l'achèvement du génie civil dans des délais record, le chantier aborde aujourd'hui les travaux de pose des voies, caténaires et équipements de la ligne en vue de sa mise en service à partir de 2017.

Nous avons finalisé en 2014 l'ouverture du capital de VINCI Park. Cette opération a réduit notre endettement et fait progresser fortement le résultat net de l'exercice. VINCI Park poursuivra désormais son développement avec l'appui de trois grands actionnaires, dont VINCI. En termes de chiffre d'affaires, nous avons substitué à l'activité de stationnement une activité aéroportuaire de taille comparable, mais qui bénéficie de taux de croissance et de marge supérieurs.

Dans le contracting, la conjoncture tendue qui a pesé sur certaines de nos activités, en particulier la construction et les travaux routiers en France, a conduit à une baisse de notre chiffre d'affaires.

À l'international, la tendance au redressement s'est confirmée sur nos marchés d'Europe centrale, et l'activité est demeurée dynamique en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie-Océanie et sur le continent américain. Notre stratégie de développement volontariste dans les métiers de l'énergie s'est concrétisée par des opérations de croissance externe qui représentent un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros en année pleine pour VINCI Energies et accélèrent son internationalisation.

L'analyse de notre environnement économique nous conforte dans notre priorité stratégique, qui est de poursuivre notre développement international. En étant actionnaires de VINCI, vous participez à cette dynamique. Vous investissez dans un groupe dont les métiers sont au cœur des grands enjeux de demain – l'urbanisation, la mobilité, la performance énergétique – et dont le modèle de management est le garant d'une croissance pérenne.

Vous trouverez tout au long de ces pages des faits et chiffres qui confirment la vitalité de VINCI. A travers les médias et les services que nous mettons à votre disposition, nous sommes attachés à nouer avec vous un dialogue fondé sur la transparence et la proximité.

Il est le socle de la confiance que vous nous témoignez, indispensable moteur de notre réussite.

02 Panorama

Que retenir de 2014? Rapide tour du monde des principaux événements qui ont marqué l'année pour VINCI.

03 Le mot du président

« Un dialogue avec nos actionnaires fondé sur la transparence et la proximité. » Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI.

06 En perspective

Préparer la transition énergétique. Bâtiment et transports sont deux leviers essentiels pour lutter contre le réchauffement climatique. VINCI s'est déjà engagé à réduire ses émissions et ses métiers développent des offres et des idées pour produire moins de CO₂.

13 En coulisses

Un PPP tout-en-un pour rénover les routes d'un « borough » londonien. VINCI Concessions et Eurovia sont mandatés pour rénover et gérer sur 25 ans toute la voirie d'un arrondissement londonien.
LGV SEA, des horizons pour le rail. Le chantier de LGV Tours-Bordeaux est entré dans sa phase de travaux ferroviaires.



21 En clair

Décryptages. Pourquoi avoir cédé VINCI Park ? Que rapportent les investissements de VINCI Airports ? Comment les grands projets protègent-ils la biodiversité?...

27 En chiffres

L'interview de Christian Labeyrie, directeur général adjoint et directeur financier de VINCI.
Le commentaire des analystes financiers.
Le tableau de bord.
Quatre bonnes raisons d'investir dans VINCI.



L'information à 360°

Le dispositif d'information du groupe VINCI pour ses actionnaires a évolué et s'est enrichi. Son objectif demeure inchangé : clarté, transparence, dialogue et proximité.



LE MAGAZINE ET LA NEWSLETTER

Chaque année, *À plus d'un titre*, un magazine qui présente les actions menées sur le terrain, livre des chiffres et des témoignages... Trois fois par an, il est décliné sous la forme d'une newsletter électronique.





Rejoignez le Club p. 35

> Vous détenez au moins une action VINCI ?

Devenez membre du Club des actionnaires individuels.

> Comment vous inscrire au Club ?

- par téléphone, auprès du service actionnaires de VINCI au 0 800 015 025 ;
- sur le site Internet, rubrique Actionnaires, onglet Club.

> Vos avantages

Participez aux visites découvertes, recevez des invitations aux réunions d'actionnaires et abonnez-vous à la newsletter.

> Tous les avantages du Club détaillés en page 35.

33 En aparté

Le message aux actionnaires

de Yves-Thibault de Silguy, vice-président administrateur référent du Conseil d'administration de VINCI. **Le Club des actionnaires**, mode d'emploi. **Lyon vu par...** Laurent Coudroy de Lille, historien de l'urbanisme.

37 Le mémo de l'actionnaire

Être actionnaire de VINCI.
Gérer ses actions VINCI, mode d'emploi.
Détenir des actions VINCI, plusieurs possibilités (nominatif pur, nominatif administré, au porteur...).

LE SITE INTERNET WWW.VINCI.COM

Mis à jour en permanence, c'est l'information en direct: la rubrique Actualités propose de s'abonner aux communiqués de presse. La rubrique Finances publie les résultats et l'agenda financiers. La rubrique Actionnaires indique

le cours de l'action en temps réel, le montant du dividende et la marche à suivre pour devenir actionnaire et gérer son portefeuille.

LE NUMÉRO VERT 0 800 015 025

Dédié aux actionnaires, gratuit en France à partir d'un téléphone fixe, il est à la disposition des actionnaires individuels de 9h à 18h du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

LE RAPPORT ANNUEL

Document de référence de VINCI, il est déposé auprès de l'AMF (Autorité des marchés financiers) et mis à la disposition des actionnaires lors de l'assemblée générale. Il présente de façon détaillée le Groupe, ses activités, ses chiffres clés et sa stratégie.

à plus d'un titre/

LE MAGAZINE DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS DU GROUPE VINCI

Service Actionnaires de VINCI 1, cours Ferdinand-de-Lesseps 92851 Rueil-Malmaison Cedex. **Directeur de la publication:** Pierre Duprat. **Rédacteurs en chef:** Maxence Naouri, Estelle Piercourt. **Rédactrices en chef déléguées:** Valérie Lacoste, Céline Guillot-Fröhlich. **Ont participé à la rédaction:** Charlotte Ripken, Franck Pauly. **Conception et réalisation:** Idé Édition. **Photos:** Actophoto, Renaud Araud, Luc Benevello, Huan Benjamin, Guillaume Bernard, Xavier Boymond, Thierry Chomel, Augusto Da Silva/Graphix Images, William Daniels, Bruno Delessard/Challenges-REA, Didier Depoorter, Cyrille Dupont, Michel Garnier, Jean-Yves Govin Sorel, Alexandre Guirkingier, agence Haour Architectes/Cap Bleu - Martingale, Kedsanee/Getty Images, Claude Pauquet/Agence VU, Francis Vigouroux, Laurent Zylberman/Graphix Images, photothèques VINCI et filiales, DR. **Contact:** celine.guillot-frohlich@vinci.com **Magazine imprimé sur** Offset Oriá Satinado, certifié PEFC. **Tirage:** 30 000 exemplaires.

Préparer la transition énergétique

— Trouver un accord pour infléchir la courbe des températures et lutter contre les dérèglements climatiques, tel est l'objectif de la Conférence internationale qui se tiendra à Paris en fin d'année. **Le bâtiment et les transports, grands émetteurs de gaz à effet de serre, sont au cœur de cette réflexion.** L'économie à bas carbone n'est pas encore à l'œuvre, mais les métiers de VINCI ont quelques leviers à actionner.



Réchauffement, une courbe à inverser

CO₂

**de -50%
à -70%**

Pour limiter le réchauffement à +2°C, il faut diviser par 2 ou 3 les émissions d'ici 2050 (dernier rapport du GIEC*).

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Les engagements européens sur le climat

-40%

d'émissions de gaz à effet de serre.

-27%

de consommation d'énergie d'ici 2030.

Bâtiment et transports: un rôle déterminant, des leviers complexes

50%

C'est la part que représentent le bâtiment et les transports (incluant leur utilisation) dans l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre.

90%

C'est le taux des émissions de gaz à effet de serre d'un bâtiment sur tout son cycle de vie; les clients et utilisateurs finaux en génèrent l'essentiel. Cette part monte à 95% pour une autoroute.

L

es experts internationaux du climat l'ont confirmé à nouveau fin 2014 dans un rapport sans appel : enrayer le réchauffement de la planète requiert des efforts à la fois drastiques et urgents pour éviter une dérive alarmante. Le bâtiment et les transports, depuis leurs industries jusqu'à leurs utilisateurs, génèrent la moitié des émissions de gaz à effet de serre. Par ses métiers, le groupe VINCI est donc en première ligne de la nécessaire transition vers une économie à bas carbone. Conscient de ces enjeux, il mesure ses émissions depuis 2006 et a pris en 2012, dans son Manifeste, l'engagement de réduire de 30% d'ici à 2020* ses émissions directes ou liées à sa propre consommation d'énergie. Toutes les filiales du Groupe agissent et innovent pour atteindre cet objectif.

Logique de coûts

Amoindrir une facture d'énergie qui s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros pour l'ensemble du Groupe répond aussi, bien sûr, à un impératif économique. Très sensible à cette contrainte, Eurovia a été un des premiers pôles de VINCI à limiter les impacts de ses postes d'enrobage. « Nous arrivons à abaisser la température de plus de 50 degrés pour les asphaltes coulés et les enrobés, ce qui divise par 16 les émissions de fumées grâce aux techniques "tièdes". Nous sommes leaders depuis 40 ans sur les enrobés coulés à froid comme le Gripfibre® », explique Éric Layerle, directeur technique d'Eurovia. « Nous formons à l'éco-conduite »

* Émissions directes et liées à la consommation d'énergie (« scope 2 »), sur la base 2009.



- > les personnes en charge des postes d'enrobage et avons équipé 50 % de ces postes d'économètres pour suivre leur consommation. Nous nous efforçons aussi de changer la perception et les habitudes de nos clients.»

Marché naissant

« Le levier économique reste le plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Crise oblige, le prix est toujours le premier critère des appels d'offres et le poids du développement

QUESTION DE CHRISTINE P., ACTIONNAIRE

Où en est-on dans le bâtiment? Vos réalisations contribuent-elles à la lutte contre l'effet de serre?

durable dans les cahiers des charges demeure trop faible », relève Christian Caye, délégué au développement durable de VINCI. Certes, dans le bâtiment, d'énormes progrès ont été réalisés et la frugalité énergétique est peu à peu

devenue un standard de la construction pour toute une portion du marché. L'ensemble des projets certifiés HQE® (ou ses équivalents anglo-saxons Leed® et Breeam®) livrés en 2014 représente ainsi 3,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'ensemble du groupe VINCI. Mais il s'agit là surtout d'une condition *sine qua non* de performance énergétique, car le secteur de la construction ne maîtrise que 5 à 10 % des émissions du bâtiment. Il en va de même pour les autres métiers du Groupe : tout l'enjeu est donc d'appréhender les réalisations sur l'ensemble de leur cycle de vie et de proposer aux habitants, occupants, usagers des autoroutes et des aéroports... des solutions pour qu'eux-mêmes puissent dégager moins de CO₂.



La chaire éco-conception fondée par VINCI avec trois écoles de ParisTech (AgroParisTech, Mines ParisTech et l'école des Ponts ParisTech) a été reconduite pour 2014-2018 avec un budget de 4 millions d'euros. Mines ParisTech, qui porte au sein de la chaire la thématique de la performance énergétique, travaille sur la garantie de performance et sur l'analyse du cycle de vie des bâtiments, qui prend en compte tous les impacts d'un quartier, y compris le CO₂, « du berceau à la tombe ».

Engager les utilisateurs

Les marchés de VINCI Energies présentent ce type d'opportunités, toujours grâce à l'incitation économique. « Dans l'industrie, Actemium parvient, au moyen de capteurs et d'automates, à créer des chaînes de production intelligentes qui émettent des données, aux antipodes des usines fermées et silotées d'hier », raconte Lydia Babaci-Victor, directrice de l'innovation et du développement de VINCI Energies. Le pôle participe par exemple au projet PS2E (Paris Saclay Efficacité Énergétique), qui réunit plusieurs entreprises, écoles d'ingénieurs et instituts de recherche pour optimiser l'efficacité énergétique des territoires, notamment en récupérant la chaleur des usines. Les collectivités sont elles



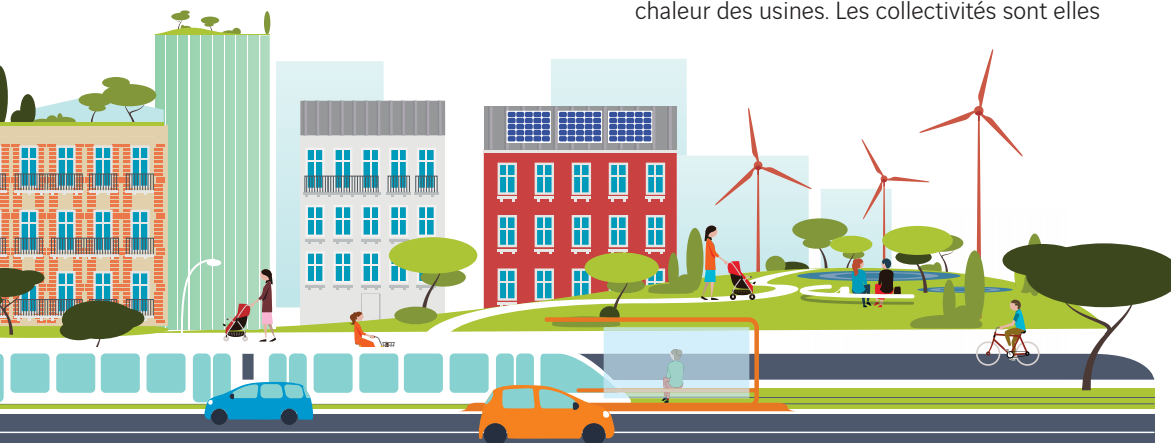
Eurovia a formé à l'éco-conduite les personnes en charge des postes d'enrobage et a équipé 50 % de ces postes d'un économètre, qui permet au chef de poste de suivre sa consommation d'énergie.

3,7

milliard d'euros
C'est le chiffre d'affaires 2014 des bâtiments et projets certifiés HQE®, Leed® ou Breeam® pour l'ensemble du groupe VINCI.

100 A-

C'est la note obtenue par VINCI en 2014 dans le cadre de l'enquête annuelle du Carbon Disclosure Project. Bien supérieure à la moyenne nationale (81 B), elle distingue VINCI pour la transparence et la performance de sa stratégie énergie-climat.





Les voies de télépéage à 30 km/h, qui permettent de ne pas marquer l'arrêt, fluidifient le trafic et limitent les émissions de CO₂. Fin 2014, 247 d'entre elles étaient en service sur les principales barrières du réseau VINCI Autoroutes. En 2014, près de 40 000 tonnes équivalent CO₂ d'émissions ont ainsi été évitées, compensant intégralement les émissions globales scope 2 de tout VINCI Autoroutes.

aussi sensibles à ces questions. L'éclairage public, qui représente 41 % de leurs consommations électriques (selon l'Ademe), est pour elles un gisement d'économies. Concrétiser ces dernières est le métier de Citeos. « Dans le cadre de PPP ou de contrats associés à un engagement de performance énergétique, nous sommes capables de garantir des baisses de consommation significatives », indique Xavier Albouy, directeur de la marque Citeos. VINCI Energies gère ainsi en PPP sur 18 ans les 27 000 points lumineux de la ville de Cergy-Pontoise et s'est engagé à réduire leur consommation de 46 %, en remplaçant des équipements vieillissants par des LED sous pilotage intelligent. VINCI Facilities, de son côté, tire 10 % de son chiffre d'affaires de ses offres de pilotage énergétique des bâtiments tertiaires.

Partenariats public-privé (PPP)

« Nous coopérons aussi avec VINCI Construction et VINCI Immobilier », indique David Ernest, directeur innovation et énergie de VINCI Facilities. Ainsi, dans le cadre d'un PPP de 25 ans, VINCI Facilities garantira la performance énergétique des 26 bâtiments des Maisons départementales



La démarche OXYGEN® de VINCI Construction France garantit aux clients la performance énergétique de bâtiments neufs ou rénovés, de la conception jusqu'à deux ans après réception des travaux. En 2014, 15 réalisations OXYGEN® ont été livrées pour un chiffre d'affaires de 412 millions d'euros. On compte également 18 opérations à l'étude, 18 chantiers en cours et 3 chantiers livrés comme à Montrouge (92), l'immeuble de bureaux Eiffel O2, certifié BBC et Breeam®.

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT



YVES PERRIER, directeur général d'Amundi

« Atteindre l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 2°C est possible mais suppose un alignement des règles économiques avec cette ambition. Trois points sont essentiels : une taxation carbone significative ; des investissements massifs dans les énergies non

fossiles ; une mobilisation de l'épargne à long terme vers ces investissements. La prise de conscience des entreprises et des investisseurs institutionnels est réelle, comme le montrent les initiatives de « décarbonisation » des portefeuilles financiers. Les particuliers sont de plus en plus concernés par les enjeux environnementaux. En atteste le succès de notre fonds Amundi Valeurs Durables, qui investit dans les entreprises européennes exerçant au moins 20 % de leur activité dans le développement des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau, des déchets ou encore dans

l'efficacité énergétique. Ses performances nettes* illustrent aussi ce dont nous sommes convaincus : l'investissement socialement responsable (ISR) couplé avec les technologies « vertes » est créateur de valeur ajoutée. Cet engagement conjoint des investisseurs et des entreprises sera amplifié si Paris 2015 produit une feuille de route claire et engageante pour l'ensemble des acteurs. »

* 22,80 % sur 1 an, 91,03 % sur 5 ans.

> de la solidarité et de l'insertion de la Gironde, construits par VINCI Construction France avec la démarche OXYGEN® (lire p.9). Le modèle intégré de VINCI permet de considérer les émissions sur un temps plus long lorsque ses entreprises interviennent en concession-construction. VINCI Autoroutes coopère ainsi avec Eurovia pour limiter les émissions liées aux travaux routiers. Le concessionnaire autoroutier a aussi mené une réflexion sur les équipements d'exploitation (patrouilleurs, engins de déneigement, éclairages). Mais au-delà de la maintenance? VINCI Autoroutes est engagé depuis 2010 dans le développement du covoiturage, pour lequel il a aménagé 19 parkings, des lieux de rendez-vous situés sur les grands échangeurs, soit 1 500 places au total. « Nous croyons aussi au développement de liaisons par autocar sur les grands axes autoroutiers », déclare André Broto, directeur de la stratégie et de la prospective de VINCI Autoroutes. « Ce mode de transport économique et ne requérant aucun investissement d'infrastructures satisferait très bien les besoins de déplacements quotidiens en milieu périurbain. Nous défendons cette idée depuis longtemps, bien qu'elle ne génère pas d'activité pour nous. En tant que concessionnaires sur le très long terme, notre modèle n'est durable que si nous nous montrons proactifs face à ces préoccupations essentielles. »

DES OFFRES POUR TRAITER LES CONSÉQUENCES

Outre un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, VINCI Construction Terrassement poursuit un autre axe de développement: faire face aux conséquences du réchauffement – inondations, sécheresse et biodiversité fragilisée.

« Il y aura de plus en plus de barrages à rehausser et de digues à rénover », prévoit

Patrick Boisson, directeur général délégué de VINCI Construction Terrassement. « Nous avons aussi créé en 2014 une offre intégrée de génie écologique qui couvre toutes les phases d'un chantier. Nous nous sommes organisés pour répondre à des appels d'offres même modestes (entre 100 000 et 1 million d'euros). En un semestre, ce nouveau secteur a généré autant d'activité qu'un centre de profit régional. Parmi les premiers projets menés en 2014, la restructuration et la renaturation d'une digue sur le canal de Donzère, pour le compte d'EDF.



La parole à... Jean Jouzel,

Climatologue et vice-président du groupe scientifique du GIEC⁽¹⁾



« Les pays qui s'engageront dès maintenant seront gagnants sur le long terme »

Quel est aujourd'hui le degré d'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique?

Le réchauffement est à présent inéluctable, mais doit rester limité pour que notre civilisation puisse s'y adapter. Tous les pays se sont entendus sur un plafond de +2°C par rapport au climat préindustriel. Pour tenir cet objectif, il faudra diviser les émissions par 2 ou 3 d'ici 2050, puis poursuivre l'effort jusqu'à la neutralité carbone d'ici la fin du siècle. Si nous ne faisons rien, la température augmentera de 4 à 5 degrés, avec des conséquences dramatiques. En fait, seule une action immédiate nous permettra encore de rester sous le seuil des +2°C. Il va nous falloir réduire de manière drastique le recours aux combustibles fossiles. Nous pouvons aussi obtenir des premiers résultats rapides en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment, des transports, des processus industriels et de la production d'énergie.

Que pouvons-nous attendre de la conférence de Paris?

L'Europe a pris l'engagement de réduire ses émissions de 40% par rapport à 1990, ce qui semble plutôt ambitieux. Les États-Unis, de 30% par rapport à 2005, ce qui l'est un peu moins. Je pense que la conférence débouchera sur un accord, même si je crains qu'il ne soit pas assez volontariste. Mais l'important est aussi d'engager les autres pays et de créer une dynamique. Les entreprises, les collectivités locales ont un rôle important à jouer. À moyen terme, lutter contre le réchauffement est économiquement viable, techniquement faisable. C'est la transition qui nous fait peur, mais à 10 ou 20 ans les pays qui s'engageront seront gagnants.

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



Innover au service de la sécurité et de l'environnement Depuis sa création, le centre de R&D d'Eurovia, à Mérignac, a élaboré une cinquantaine de produits et de procédés nouveaux, comme des enrobés et des asphaltes tièdes ou à froid plus économes en énergie ou encore le procédé de recyclage Recyvia®. Avec 160 brevets à son actif, il n'est pas le seul lieu de la recherche chez Eurovia, mais plutôt le navire amiral d'un réseau technique réunissant 650 ingénieurs répartis dans le monde entier. Sa recherche est très opérationnelle, appliquée : il réalise 6 000 essais par an sur une centaine de machines.





Instantanés

Sécuriser les réseaux électriques Maintenir des lignes à haute tension sur une distance de 863 km dans le Golfe, soit 1.770 pylônes à inspecter régulièrement en plein désert: cette mission, confiée à VINCI Energies par le gestionnaire du réseau électrique des pays du Golfe (GCCIA), est sans doute la plus impressionnante, mais c'est loin d'être la seule. Sollicité initialement pour sécuriser 8 postes à 400 kV, VINCI Energies a ensuite considérablement développé ses activités auprès de ce nouveau client. Le GCCIA regroupe plusieurs États de la région, réunis pour interconnecter leurs réseaux suite à un black-out survenu au Koweït.



Retrouvez cette vidéo sur :
www.vimeo.com/vinci/omexom-golfe



Un PPP tout-en-un pour rénover les voiries d'un « borough » londonien

Hounslow, entre Londres et Heathrow, attire de nombreux projets. Le renouvellement des voiries renforce l'attractivité de l'arrondissement.



— Hounslow, un arrondissement de l'ouest de Londres, souhaitait donner un coup de fouet à son développement en modernisant son réseau routier. Il en a confié la rénovation et la maintenance, en PPP, à **VINCI Concessions et Eurovia UK**. Le modèle concessionnaire-constructeur de VINCI joue à plein dans ce projet qui associe une transformation rapide à grande échelle et une garantie de qualité sur le long terme.

125
millions d'euros
d'investissements
de rénovation
sur les 5 premières
années.



UNE TRÈS FORTE ACCÉLÉRATION DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Depuis le PFI 2013-2014

Avant le PFI 2010-2012

13 800

réverbères
remplacés

1 000

214 km

de chaussées
rénovées

17 km

153 km

de trottoirs
reconstruits

8 km



C'est le premier PFI (PPP à l'anglaise) obtenu par VINCI au Royaume-Uni dans le domaine de la rénovation et de la maintenance routière. Hounslow, un « borough » (arrondissement) de l'ouest londonien, a délégué la rénovation, l'exploitation et l'entretien de ses voiries à Hounslow Highways Services, société conduite par VINCI Concessions, allié à des partenaires financiers. Les opérations d'exploitation et d'entretien sont menées par Ringway Hounslow Highways (Eurovia UK), filiale de travaux routiers du groupe VINCI au Royaume-Uni. Ce contrat, de quelque 800 millions d'euros sur 25 ans, va permettre à la collectivité de concentrer sur 5 ans la rénovation de ses infrastructures : 125 millions d'euros seront investis au total entre 2013 et 2018 pour restaurer 85 % des chaussées et 75 % des trottoirs, travaux qui seront effectués par Eurovia Contracting (Eurovia UK). Ringway Hounslow Highways va consolider 5 ponts et traiter 10 artères clés qui supportent l'important trafic vers l'aéroport voisin de Heathrow. La société utilisera les produits développés par Eurovia, notamment des enrobés à froid respectueux de l'environnement, comme le Gripfibre® sur les petites routes. De plus, 16 000 réver-

800

millions d'euros

sur 25 ans.

C'est le montant du contrat de PPP signé avec Hounslow.

bères doivent être remplacés en faveur d'un éclairage LED, beaucoup plus économique. Le « borough » de Hounslow, très composite avec ses quartiers résidentiels et d'affaires et ses banlieues moins huppées, compte sur ce relooking complet pour doper son économie en attirant industries, commerces et investisseurs immobiliers.

Des infrastructures sous haute surveillance

Une fois les travaux achevés, Ringway Hounslow Highways demeurera responsable, au long des 25 ans de contrat, de la qualité des voiries. La société a environ 300 objectifs différents à remplir à tous niveaux et échelles de temps. Ses missions de maintenance couvrent aussi l'entretien du marquage au sol, des 22 000 panneaux de rues et des 12 000 arbres, le nettoyage de la voie et des trottoirs, l'élimination des graffitis, sans oublier le salage des routes en hiver. « C'est un PPP très extensif, nous gérons vraiment les routes comme si elles nous appartenaient », estime Phil Jackson, directeur du développement de VINCI Concessions UK, qui pilote le projet. Pour relever ce défi, Eurovia a mis en place un système de gestion des données sophistiqué. L'état des infrastructures est étroitement suivi et un logiciel conçu par sa filiale Jean Lefebvre UK permet d'anticiper l'évolution de leurs propriétés et leur usure. « Cet outil nous sert à optimiser l'investissement et la maintenance sur le »

Sur
432

km de chaussées
et 763 km de trottoirs,
la qualité et la propreté
des infrastructures
est garantie par
Ringway Hounslow
Highways.



« Les changements obtenus en deux ans sont très tangibles »

Sarah McGurk

Responsable appels d'offres chez Eurovia UK

« Avant de rejoindre Eurovia UK, j'étais employée du « borough » de Hounslow et j'ai dirigé l'appel d'offres qui a conduit à ce partenariat. Nous avons investi beaucoup de temps et de réflexion dans ce projet. L'offre de VINCI l'a emporté à la fois par le prix (40 % de la note) et la qualité (60 %). Nous avons eu la chance de bénéficier d'une aide importante de l'État (280 millions de livres sur 25 ans) qui nous a permis de nous lancer en PPP. Nous avons voulu transférer à la fois les responsabilités et les pouvoirs correspondants, comme celui d'infliger des amendes en cas de dégradation de la voie publique. Nous souhaitons que notre partenaire devienne véritablement le garant du réseau. Je constate aujourd'hui que l'enthousiasme des équipes est intact et que le projet apporte des bénéfices tangibles. En 2 ans, le quartier a déjà beaucoup changé. »

« Ce projet de rénovation ambitieux est décisif pour le développement de Hounslow »

Brendon Walsh

Directeur régénération, développement économique & environnement du « borough » (arrondissement) de Hounslow

« Hounslow est l'un des 33 arrondissements de Londres et bénéficie d'une situation unique entre l'aéroport de Heathrow et le cœur de la ville. Les équipes du conseil d'arrondissement ont été élues en grande partie sur leur programme de développement. Ce projet de rénovation très ambitieux est décisif pour notre succès. Depuis deux ans, nous l'utilisons dans notre communication vis-à-vis des investisseurs, avec de premiers résultats. Le conseil s'est récemment associé avec le promoteur Barrett dans un important projet immobilier proche du centre-ville piéton en rénovation, qui comprendra un cinéma multiplex, des restaurants, des commerces et 480 nouveaux logements. Et, à Brentford, une commune de l'arrondissement, le club de football local, qui est en pleine ascension, a décidé d'édifier un stade de 20 000 places, inclus dans un projet immobilier comprenant aussi la construction de 900 logements. »



« Intervenir sans gêner la circulation exige beaucoup de coordination »

James Mulvenna

Ingénieur (graduate) chez Hounslow Highways Services

« Je travaille au management de projet sur le programme de rénovation des chaussées. Nous construisons pour 40 ans. Mon équipe joue un rôle de planification : nous programmons les travaux de manière à atteindre les objectifs très ambitieux de notre client. La logistique est parfois complexe ; pour intervenir sans rendre la circulation impossible, nous devons nous coordonner avec les services municipaux : le département du trafic local, mais aussi les opérateurs de réseaux d'eau ou d'énergie, les bus londoniens... J'ai un diplôme d'ingénieur en génie civil de l'université. J'ai choisi d'entrer chez Eurovia pour la qualité de son programme destiné aux *graduates*, qui va me permettre de passer les épreuves pour devenir *chartered engineer*. En 4 ans, j'aurai acquis des compétences sur le terrain et découvert les activités d'Eurovia. »



« Employée par le "borough", mon équipe a été intégrée à Ringway Hounslow Highways »

Lorraine Srivastav

Manager environnement et communauté de Ringway Hounslow Highways

« Je dirige le service chargé de l'environnement et des relations avec la communauté, qui faisait partie du conseil d'arrondissement et a été intégré à Ringway Hounslow Highways. Pour Eurovia, ce sont de nouvelles compétences. Mon équipe est chargée de faire respecter la réglementation et de s'assurer que personne ne pollue l'espace commun. Notre action passe par de la communication et des actions de prévention, bien sûr, mais aussi par les amendes et, s'il faut demander au conseil de lancer une procédure judiciaire, nous avons toutes les compétences nécessaires pour monter un dossier à charge ! Travailler avec des objectifs très serrés est une nouveauté pour nous ; à présent, si le contrat n'est pas rempli, des pénalités financières sont appliquées au projet. Mais nous demeurons convaincus qu'avec des voiries rénovées, les riverains feront plus attention. »



« Les échanges sont constructifs »

Christine Diwell

Résidente et inspecteur en civil du projet (*lay assessor*)

« Je suis retraitée et secrétaire de l'Isleworth Society, qui promeut la conservation de ce quartier de Hounslow, l'un des plus vieux en bordure de Tamise ; j'arpente beaucoup les environs et bien sûr j'ai envie de voir Hounslow rénové. Je me suis inscrite au programme des *lay assessors*, les inspecteurs en civil volontaires du projet, dès sa création en 2014. Ringway Hounslow Highways nous a proposé des fiches à remplir pour sonner l'alerte sur des soucis de propreté des rues, de signalisation des travaux ou de sécurité. Lors de la dernière réunion, nous avons fait part d'améliorations à apporter à ces fiches et l'échange a été constructif. Il m'est arrivé d'indiquer un graffiti sur un abribus, qui relève en fait des bus londoniens, et Ringway Hounslow Highways a relayé mon message de manière efficace. Je déplore encore quelques lenteurs de communication entre Ringway Hounslow Highways et le service clients de la municipalité. »



Les 16 000 réverbères seront bientôt tous remplacés par des nouveaux à éclairage LED, ce qui rabotera de plus de 30 % la facture d'électricité, une économie à laquelle Ringway Hounslow Highways est d'ailleurs intéressée.

- > long terme, tout en vérifiant que nous respectons bien à chaque instant les standards très exigeants de notre client», explique Rob Gillespie, directeur des services de Ringway Hounslow Highways. Une traçabilité parfaite est en outre nécessaire pour répondre à des engagements de services très précis. En cas de nid-de-poule dangereux, Ringway Hounslow Highways doit agir dans l'heure pour prévenir tout accident. Si un graffiti choquant est signalé par un riverain, il doit être nettoyé en moins de 24 heures. Ringway Hounslow Highways capte et enregistre toutes les alertes reçues des riverains par téléphone ou sur son site web. Un système informatique adapté permet ensuite d'organiser les interventions par ordre de priorité. Les opérations sont pilotées depuis une salle de contrôle high-tech, dans les locaux de la société, qui affiche toutes les données clés de production. Un écran donne les positions des équipes volantes de Ringway Hounslow Highways et indique celle qui croise le plus près du lieu de l'anomalie. Un autre sert à surveiller l'intensité de l'éclairage, rue par rue. Toutes les informations sont conservées et analysées pour optimiser l'exploitation : les temps de réponse, la productivité de chaque équipe, la santé des actifs, jusqu'au degré d'embourbement des bouches d'égouts.

Évolutions culturelles

« Nos outils et notre organisation nous rendent capables de tenir des engagements très forts. Sécuriser le trafic en une heure dans le cas d'un défaut dangereux sur la voie est certes difficile, mais nous sommes structurés pour cela, commente Rob Gillespie.



Vert, jaune, rouge, les interventions plus ou moins urgentes sont visibles sur le mur d'écrans du hub opérationnel de Ringway Hounslow Highways. Une *control room* adjacente peut servir de QG 24h/24 lors de crises comme le passage de la tempête Christian en octobre 2013.



Paradoxalement, notre plus gros challenge est l'élimination en 24 heures des déchets jetés sur la voie publique – des incidents par définition imprévisibles. Or, pour les riverains, la propreté est un critère fondamental de satisfaction. La communication et les échanges avec les résidents se sont ainsi avérés déterminants pour le succès du projet. Pour nous qui avons tendance à penser en asphalte et en ponts, cela a nécessité une phase de prise de conscience.»

Ringway Hounslow Highways a réfléchi aux attentions qui pouvaient faciliter les interactions avec les habitants et intégré à son site web un outil permettant à chacun de se renseigner sur le calendrier des

travaux prévus dans sa rue. Une appli doit être lancée pour partager directement remarques et réclamations *via* son smartphone. Ringway Hounslow Highways a aussi recruté des riverains actifs et demandeurs d'échanges, pour les transformer en inspecteurs bénévoles de l'état des rues (*voir le témoignage de Christine Diwell ci-contre*). Quant à la promotion de la propreté, elle fait l'objet d'un arsenal d'actions. Certaines préventives : Ringway Hounslow Highways organise par exemple

des visites de sensibilisation dans les écoles, autour d'un livre pour enfants conçu à cet effet. Mais, en cas d'échec du dialogue, elle a la capacité de verbaliser les contrevenants. Pour Eurovia, il s'agit de nouvelles compétences, héritées de la collectivité. Celle-ci a également transféré au PPP toutes les équipes chargées de la gestion du réseau, 160 employés du « borough » qu'il a fallu accompagner dans ce changement culturel majeur. « Nous organisons beaucoup de sessions d'information sur ce que fait le groupe VINCI, à Londres et ailleurs dans le monde », raconte Rob Gillespie. Ce sont aussi ces capacités d'acculturation qui pourraient faire la différence à l'avenir sur des marchés similaires.

160

employés du « borough » de Hounslow ont été transférés à la société (qui emploie au total 200 personnes).

LGV SEA Des horizons pour le rail

— Le projet phare de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) est entré dans sa phase ferroviaire. VINCI et ses partenaires ont jusqu'à mi-2016 pour construire 302 km de ligne à double voie entre Tours et Bordeaux. Au-delà de ce chantier hors normes, ETF, la filiale de travaux ferroviaires du Groupe, vise **plusieurs marchés en croissance à l'international.**



Des perspectives pour ETF

La filiale d'Eurovia vise en particulier deux marchés prometteurs : la rénovation d'infrastructures vieillissantes, notamment en Europe, et le segment des transports urbains, en plein boom dans le monde entier.



+ 7%

c'est la croissance mondiale du marché des transports urbains

40 MDS €

d'investissements sont annoncés au titre du plan de rénovation du réseau ferroviaire européen, un des projets du plan Juncker.



Réalisés à partir des deux grandes bases de Villognon (Charente) et Nouâtre (Indre-et-Loire), les travaux ferroviaires mobiliseront 1 300 personnes en 2015.

La LGV SEA a reçu fin 2014 ses premiers rails. Le groupement concepteur-constructeur COSEA, composé notamment des entreprises du groupe VINCI, a relevé le défi d'un chantier d'infrastructure titanesque et les équipes du terrassement et du génie civil passent à présent le relais à celles des travaux ferroviaires. Ces dernières vont poser les voies et les caténaires. Puis viendront les équipements de signalisation, de télécommunication et d'alimentation en énergie qui permettront, dès mi-2016, de faire rouler des trains pour les premiers tests. Car, à partir de 2017 et jusqu'en 2061, la ligne sera exploitée par LISEA, le groupement concessionnaire piloté par VINCI Concessions.

Des rails de 432 mètres de long

Le chantier progresse désormais en file indienne sur deux fronts, à partir des deux grandes bases travaux de Nouâtre (Indre-et-Loire) et de Villognon (Charente). Ses cadences demeurent extrêmement soutenues – avec 650 mètres de voies posés par jour, aller/retour sur chaque front, elles sont d'ailleurs inédites pour un chantier ferroviaire. Les activités de superstructure sollicitent chez VINCI les expertises d'ETF (Eurovia) et ses équipements. La succession des trains de travaux, bourreuses, régaleuses... s'étire sur 50 km : tous les ateliers unitaires doivent avancer à la même vitesse et livrer des voies à la géométrie parfaite. Quant aux bases travaux, elles exécutent un ballet logistique complexe, car le chantier nécessite

l'arrivage hebdomadaire de montagnes de ballast, déchargées en temps record, et de 42 « longs rails soudés » de 432 mètres. La manipulation de ces grandes masses métalliques, aussi souples que des spaghettis, constitue une opération à risque. L'innovation du « wagon pousseur de longs rails soudés », conçue par ETF et utilisée sur le front de Nouâtre, améliore les conditions de sécurité et réduit les coûts de ce poste de pose de rails. Cette technique, qui avait déjà permis à ETF de remporter le contrat de la LGV Est, a été améliorée pour répondre aux contraintes particulières de la LGV SEA.

QUESTION D'ALAIN C., ACTIONNAIRE

Et après la LGV ? Quels projets pour prendre le relais ?

« Au-delà de ce contrat, nous voyons en France des opportunités en rénovation et en maintenance de lignes ; suite à la prise de conscience de 2013 après l'accident de Brétigny-sur-Orge, les investissements se sont intensifiés à tous niveaux », indique Jean-Pierre Paseri, président d'ETF. Au niveau européen, le plan Juncker prévoit 40 milliards d'euros de projets de rénovation de réseaux ferroviaires d'ici 2025.

Boom mondial des transports urbains

Les perspectives sur les lignes neuves, au niveau international, sont encore plus favorables à long terme, en particulier dans les transports urbains, accroissement de la population citadine oblige. ETF intervient sur plusieurs projets de métros au Caire, à Santiago du Chili, à Caracas, à Rio de Janeiro. La filiale d'Eurovia compte notamment sur son agilité et sa capacité à adapter ses innovations à chaque chantier. En 2014, elle a ainsi décroché en Afrique le marché de maintenance du Transgabonais, nécessitant l'emploi d'équipements très lourds, qu'elle a exportés et transformés pour affronter les conditions tropicales, tout en demeurant compétitive. « En France, nous nous efforçons aussi de nous positionner sur tous les marchés désinvestis par la SNCF et par RFF », ajoute Jean-Pierre Paseri. ETF a ainsi étendu ses métiers à des activités en croissance rapide de sécurité ferroviaire, de traction de trains et de signalisation.

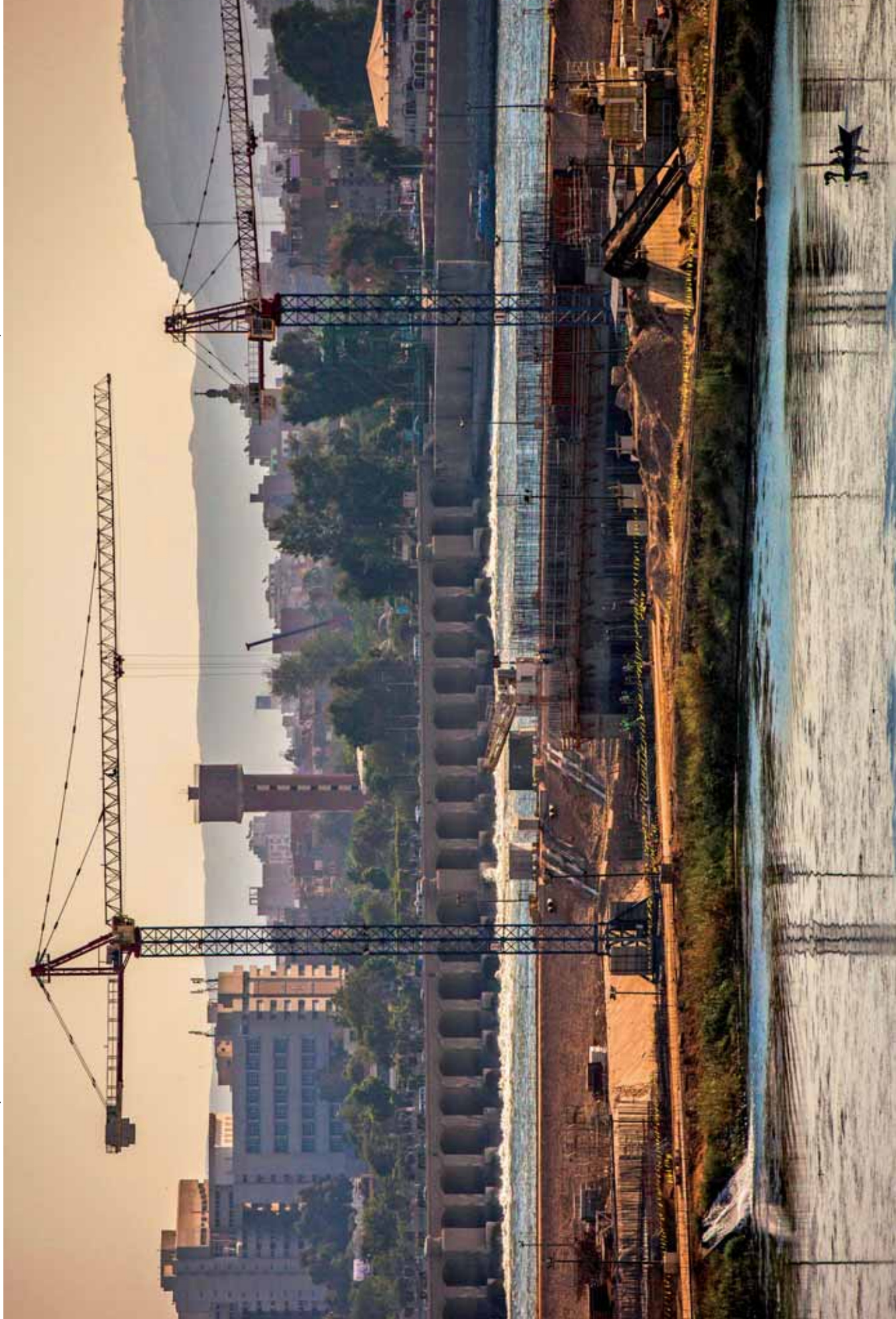


Instantanés

Orchestrer un chantier hors normes Le Groupe est présent de longue date en Égypte (métro du Caire, nouveau barrage de Naga Hammadi). En 2012, VINCI Construction Grands Projets a été choisi par l'État égyptien pour remplacer un autre grand barrage sur le Nil, celui d'Assiout. Ses bureaux d'études français et égyptiens ont imaginé une variante technique plus économique que les propositions de concurrents allemands et chinois. Ils ont ainsi conçu un dispositif pour abaisser de 28 mètres le niveau du Nil et de sa nappe phréatique, afin de mener à sec les travaux de fondations.



Retrouvez cette vidéo sur :
www.vimeo.com/vinci/grands-projets-assiout



— **6 questions** que vous vous posez régulièrement sur les activités de VINCI.

1

Quels sont les avantages compétitifs qui permettent à VINCI de se distinguer face à la concurrence chinoise et à celle des pays émergents ?

— Le champ concurrentiel des métiers de VINCI est très éclaté et hétérogène. Pour y faire face, les entreprises de VINCI s'appuient à la fois sur la puissance du Groupe et sur leur ancrage local très fort. Elles sont toutes gérées à l'échelle de leur territoire comme des centres de profits qui maîtrisent les spécificités et les écosystèmes locaux. VINCI peut vraiment revendiquer une façon de faire différente, collaborative, et une culture du partenariat avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets. En matière de grands projets complexes ou d'innovations, la complémentarité des expertises de VINCI (montage et structuration financière des projets, maîtrise d'ouvrage et exploitation dans les concessions, capacité à concevoir et réaliser des ouvrages clés en main dans le contracting) est un atout concurrentiel très recherché par de nombreux donneurs d'ordre partout dans le monde. VINCI est reconnu pour son expertise technologique et son excellence opérationnelle. Sur des marchés comme l'Afrique, l'ensemble de ces avantages concurrentiels permet au Groupe d'être très performant, même face à une forte concurrence chinoise.

Quels dispositifs pour limiter l'impact des infrastructures sur la faune et la flore ?

Question d'André Eichler, actionnaire

— En matière de respect de la biodiversité, VINCI applique la réglementation et vise les meilleurs standards. Pour aller plus loin, des dispositifs collaboratifs sont mis en place avec les parties prenantes, notamment les associations environnementales et le monde agricole.

En France, la réglementation impose à chaque projet d'éviter, de réduire ou en dernier ressort de compenser ses impacts environnementaux. VINCI fait souvent le choix de demander conseil à des associations qui ont développé une expertise sur l'écosystème local. Ainsi, pour le dédoublement de l'A9 au niveau de Montpellier, ASF (VINCI Autoroutes) a sollicité les écologistes de l'Euzière pour l'accompagner à travers la garrigue et dans la construction de son dossier de demande de dérogation à la loi sur les espèces protégées, qui scénarise

les actions de compensation prises par le concessionnaire. Dans le cas de la LGV SEA entre Tours et Bordeaux, le chantier le plus important en France aujourd'hui, les habitats fragiles ont été autant que possible contournés lors de la définition du tracé. Les travaux se sont adaptés à la présence de plus de 200 espèces protégées : pas d'intervention pendant la saison des amours de l'outarde canepetière, un traitement en douceur des arbres où nichaient des chauves-souris... Pour trouver des solutions compensatoires innovantes, COSEA, le groupement constructeur formé notamment des entreprises du groupe VINCI, a réuni autour d'une même table associations écologiques, chambres d'agriculture, fédérations de pêche et de chasse, conservatoires régionaux des espèces naturelles, sans oublier la Ligue de protection des oiseaux. LISEA, le concessionnaire, mettra en œuvre sur 50 ans entre 3 000 et 3 500 hectares de mesures compensatoires au total, dont une bonne partie sur les terrains de propriétaires privés volontaires. En plus des mesures réglementaires, il soutient, via la fondation d'entreprise LISEA Biodiversité, des initiatives de proximité pour la protection du patrimoine naturel. La compensation des impacts environnementaux est aussi un des axes de recherche de la chaire d'écoconception soutenue par VINCI.



Le triton marbré est l'une des espèces protégées sur le chantier de la LGV SEA.

3

L'aéroportuaire n'est-il pas trop gourmand en capitaux ?



+9,1%
de trafic pour
VINCI Airports
en 2014

Portugal: **+9,5%**
dont aéroport de Lisbonne: **+13,3%**
Cambodge: **+12,8%**
dont aéroport de Siem Reap: **+13,3%**
France: **+3,5%**
dont aéroport Nantes Atlantique: **+5,8%**

Croissance
du secteur en
Europe: **+4,9%**



+15,2%
de croissance
des revenus
extra-aéronautiques
en 2014 au Portugal

+13,8%
de croissance
du chiffre
d'affaires
en 2014, à structure
comparable

VINCI Airports
contribue pour **12,3%**
aux revenus de VINCI
Concessions



47,7%
d'EBITBA*
en 2014

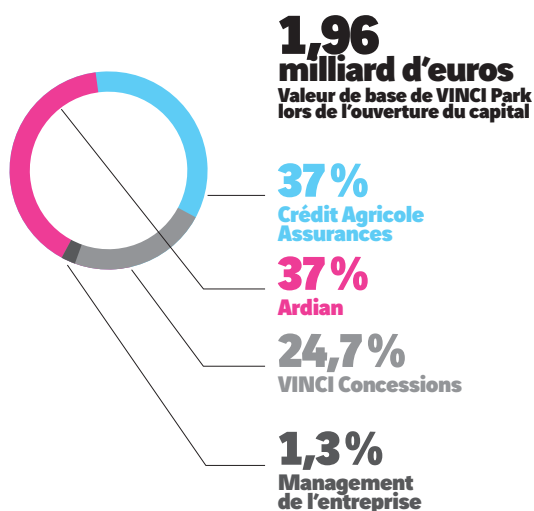
* Capacité d'autofinancement avant impôts
et coût de l'endettement financier net

— Avec le rachat d'ANA, la société concessionnaire des 10 principaux aéroports du Portugal, VINCI a saisi une opportunité d'investissement qui l'a fait changer de dimension dans un secteur stratégique et prioritaire pour lui. L'acquisition (3,08 milliards d'euros) a été financée sur les fonds propres de VINCI en 2013. Cela n'interdit pas un refinancement futur. L'activité aéroportuaire est en effet capitalistique. Les investissements réalisés sont aussi à rapporter à la valeur ajoutée que le Groupe pense pouvoir tirer de ces actifs à l'avenir grâce au modèle et aux savoir-faire de VINCI Airports sur un marché en plein essor (le trafic aérien croît 2 fois plus vite que le PIB mondial). À la différence de ses concurrents, VINCI Airports est à la fois exploitant aéroportuaire, maître d'ouvrage et investisseur, généralement majoritaire. Ce positionnement lui permet d'anticiper de manière très précise les besoins des plateformes qu'il exploite, d'avoir toute latitude pour mettre en œuvre ses investissements et d'assurer un pilotage expert de chaque projet de développement. Le niveau de ses investissements est donc très optimisé, pour des résultats qui surperforment régulièrement le marché.

4

Pourquoi le Groupe a-t-il vendu VINCI Park ? Et pourquoi la marque a-t-elle été conservée ?

— Créée au début des années 2000, la marque VINCI Park s'est développée rapidement et est reconnue dans tous les pays où elle est présente. Le marché français est désormais mature et le potentiel de croissance de VINCI Park se situe à l'international, sur un marché des concessions qui est à la fois peu standardisé, avec des normes et des pratiques qui diffèrent d'un pays à l'autre, et très consommateur de capitaux. De son côté, le groupe VINCI a fait évoluer ses priorités stratégiques vers les marchés de concessions autoroutières et aéroportuaires. Pour permettre à VINCI Park de poursuivre son développement, il a donc fait le choix d'ouvrir le capital de la société à de nouveaux partenaires. VINCI Park cherchera à accroître sa présence sur des marchés en forte croissance (Amérique du Nord, Amérique latine, Asie), tout en affirmant sa position de leader en Europe. La marque doit changer de nom en 2015.



Pour permettre à VINCI Park de poursuivre son développement, VINCI a fait le choix d'ouvrir le capital de la société à de nouveaux partenaires.



5

Que pèse la dette de VINCI ?

— En 2014, l'endettement financier net du Groupe a diminué à 13,3 milliards d'euros ; l'essentiel de cette dette concerne aujourd'hui VINCI Autoroutes. L'ouverture du capital de VINCI Park a eu un impact positif de 1,7 milliard d'euros. VINCI a pu refinancer l'intégralité de ses tombées de dette en 2014, dans de très bonnes conditions de maturité et de prix, par des émissions obligataires ou des placements privés. Il a bénéficié de l'appétit des marchés pour sa signature, ainsi que de ses très bonnes notations de crédit : en mars, l'agence Standard & Poor's a relevé sa notation à A- avec une perspective stable, une excellente notation pour un émetteur privé. Le Groupe a ainsi pu réduire le coût de sa dette pour atteindre 3,17 % au 31 décembre 2014.

Une contribution croissante du grand international

Le chiffre d'affaires de VINCI hors Europe est passé de 9 % à 14,3 % du chiffre d'affaires global entre 2004 et 2014.

6

VINCI s'est-il fixé un objectif de chiffre d'affaires hors Europe à l'horizon 2020-2025 ?

Question de Bernard Klein, actionnaire

— VINCI axe fortement son développement sur l'international, au-delà des frontières de l'Union européenne, tout en ciblant, en Europe, les métiers et marchés les plus porteurs. En 2014, la croissance hors Europe (+2,2 %) a continué d'être plus dynamique que sur les marchés historiques du Groupe. Néanmoins, VINCI ne s'est pas fixé d'objectif en termes de chiffre d'affaires et suit en priorité deux indicateurs qui lui paraissent plus importants pour une croissance harmonieuse :

- > la rentabilité opérationnelle, qui oblige parfois à une plus grande sélectivité des affaires ;
- > le développement équilibré, sur le long terme, de ses deux grandes branches d'activité que sont les concessions et le contracting (énergies, travaux routiers, construction).



Instantanés

Accompagner la croissance du trafic aérien Fin 2013, VINCI Airports a engagé un programme d'investissement de 80 millions d'euros pour doubler, d'ici à 2016, les capacités des aéroports cambodgiens de Phnom Penh et de Siem Reap, à proximité d'Angkor. L'objectif : permettre à chacune des plates-formes d'accueillir 5 millions de passagers par an et ainsi faire face à la croissance très soutenue du trafic (+12,8 % en 2014). Les travaux d'extension ont été confiés à un groupement conduit par VINCI Construction Grands Projets.



Retrouvez cette vidéo sur :
www.vimeo.com/vinci-airports-cambodge



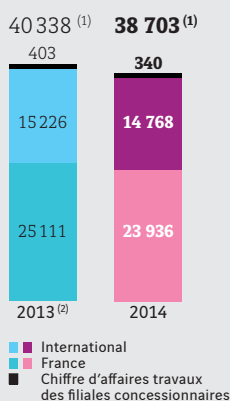


« L'engagement sur l'excellence opérationnelle pour une performance robuste »

– Christian Labeyrie,

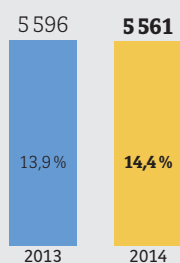
directeur général adjoint et directeur financier de VINCI, dresse le bilan des résultats annuels de l'exercice 2014, revient sur la politique de dividende engagée et aborde les tendances pour 2015.

Chiffre d'affaires (en M€)



■ International
■ France
■ Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires

EBITDA⁽²⁾ (en M€ et en pourcentage du CA⁽¹⁾)



(1) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(2) Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts.

Comment analysez-vous l'activité et les résultats de 2014 ?

CHRISTIAN LABEYRIE : VINCI a réalisé une performance d'ensemble robuste en 2014. La reprise confirmée du trafic autoroutier, la forte croissance du trafic aéroportuaire et la bonne dynamique des activités du Groupe hors de l'Europe ont permis d'atténuer les effets de la dégradation de l'environnement économique constatée en France dans le contracting à partir du 2^e trimestre et des difficultés rencontrées dans la construction au Royaume-Uni. Ainsi, le résultat net hors éléments non courants ressort à 1 906 millions d'euros, en léger progrès (+0,4 %) par rapport à 2013.

Grâce au produit exceptionnel réalisé à l'occasion de l'ouverture du capital de VINCI Park à hauteur de 75 %, le résultat net part du Groupe affiche une hausse de près de 27 %, atteignant 2 486 millions d'euros, soit 4,43 euros par action.

Le chiffre d'affaires consolidé, à 38,7 milliards d'euros, est en baisse limitée de 2 % à structure comparable. Les concessions affichent un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros en hausse de 4,5 % à structure comparable (+3,7 % à structure réelle), grâce aux bonnes performances de VINCI Autoroutes (+3,5 %) et de VINCI Airports (+13,8 % à structure comparable).

De son côté, VINCI Park a été déconsolidé à partir du 4 juin 2014. Quant à la branche contracting, constituée de VINCI Energies, Eurovia et VINCI Construction, elle affiche un chiffre d'affaires de 32,9 milliards d'euros, en recul de 3,2 % à structure comparable (-5,0 % à structure réelle). Dans un environnement difficile et incertain, notre business model résilient et diversifié prend tout son sens avec un grand mix de métiers et de géographies, ainsi qu'un bon équilibre entre les activités de temps court et de temps long.

> En 2014, quelles ont été les initiatives stratégiques ?

D'un point de vue stratégique, 2014 a été jalonnée par trois faits marquants :

- en janvier 2014 : le rachat par VINCI Autoroutes de la participation de 16,67 % détenue par Colas au capital de Cofiroute, portant ainsi son taux de détention à 100 % ;
- en juin 2014 : l'ouverture, réussie dans de bonnes conditions, du capital de VINCI Park à hauteur de 75 %. Cette transaction a eu un impact positif sur l'endettement financier net du Groupe ;
- en octobre 2014 : deux belles acquisitions par VINCI Energies ; Imtech ICT, branche technologies de l'information et de la communication du groupe Imtech, et Electrix, société de travaux électriques présente en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ces acquisitions représentent un chiffre d'affaires annuel supplémentaire d'environ 900 millions d'euros.

Comment le dividende évolue-t-il ?

Je tiens à rappeler que nous confirmons notre politique constante de distribution de la moitié de notre résultat net. Le conseil d'administration soumettra donc à la prochaine assemblée générale des actionnaires (14 avril 2015) un dividende en hausse de 25 % (2,22 euros par action dont 0,45 euro à titre exceptionnel).

Quelles sont les perspectives pour 2015 ?

Notre stratégie est de pousser les feux à l'international. Cela ne se voit pas

encore dans les chiffres 2014, mais cela devrait être beaucoup plus net en 2015 et dans le futur sous le double effet d'une réduction de l'activité en France et d'une politique proactive de développement et d'acquisition d'entreprises sur les couples métiers-pays les plus générateurs de croissance.

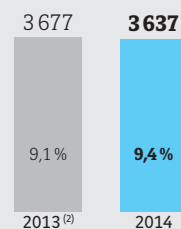
VINCI s'organise pour faire face à une réduction de son activité dans le contracting en France de l'ordre de 5 à 10 % en 2015. Celle-ci devrait être partiellement compensée par l'impact positif de la croissance externe, notamment chez VINCI Energies à l'international. Ces évolutions devraient conduire à une augmentation de la part du chiffre d'affaires de la branche contracting réalisée hors de France. Malgré la pression sur les marges subie en France, VINCI prévoit au global une amélioration du taux de résultat opérationnel de la branche contracting, compte tenu du redressement attendu des exploitations déficitaires, notamment au Royaume-Uni.

Dans les concessions, VINCI Autoroutes et VINCI Airports devraient continuer à afficher des taux de croissance de trafic positifs, mais d'un niveau moindre que ceux constatés en 2014, compte tenu des effets de base.

Au global, nous anticipons une légère réduction de notre chiffre d'affaires et un résultat net, hors éléments exceptionnels, stable par rapport à 2014.

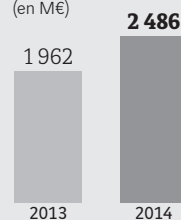
Résultat opérationnel courant

(en M€ et en pourcentage du CA⁽¹⁾)



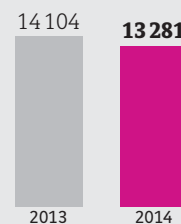
Résultat net part du Groupe

(en M€)



Endettement financier net

(en M€) au 31 décembre



Notations de crédit

Standard & Poor's : de BBB+ à A- avec perspective stable (mars 2014)

Moody's : confirmation à Baa1 (perspective stable)

(1) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(2) Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts.

Le commentaire des analystes financiers



Grégoire Thibault

Equity Analyst, Natixis

« VINCI publie des résultats robustes démontrant à nouveau la pertinence de son modèle »

Dans un contexte difficile, VINCI a publié des résultats 2014 robustes, démontrant à nouveau la pertinence de son business model. Nous retiendrons notamment la très bonne performance des concessions et des aéroports, une réussite majeure. Bonne surprise également au niveau de la dette nette, inférieure aux attentes, traduisant la bonne gestion du cash. Côté perspectives, l'activité contracting en France va baisser en 2015, comme attendu. Elle sera en partie compensée par l'international : c'est le sens

de l'histoire pour VINCI, qui devra rechercher de la croissance à l'international. Sur les autoroutes, un arrangement « gagnant-gagnant » pourrait être trouvé avec le Gouvernement, qui permettrait enfin de tourner la page de la polémique. Avec un objectif de cours de 56 euros, nous sommes à l'achat sur ce titre qui, avec de solides fondamentaux, affiche un rendement élevé (proche de 4 %) et soutenable, et devrait bénéficier du futur Plan de relance autoroutier. »



Élodie Rall

Executive Director, JP Morgan Equity research

« Une direction rassurante »

« Les résultats 2014 sont mitigés. On note d'une part de très bonnes performances des concessions, qui ont bien réduit les coûts. Mais, côté contracting, la marge de VINCI Construction a continué de souffrir au deuxième semestre, alors que l'on attendait un redressement. La direction a été rassurante dans sa présentation, qualifiant clairement 2015 de point bas. Il y a surtout un grand espoir que la question réglementaire des autoroutes soit rapidement résolue. Le Groupe a réussi de nombreuses diversifications en conservant des marges élevées et plus résilientes

que le secteur : son défi sera de prouver que les marges en France se maintiennent, grâce aux réductions de coûts, et que le pipeline à l'étranger compense cette faiblesse. Nous avons une recommandation "neutre" et un objectif de cours de 53 euros : pour un investisseur de long terme, le titre reste attractif. »

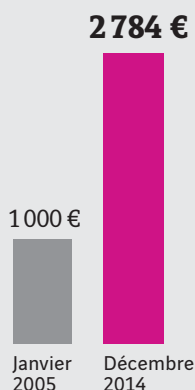


Romain Dion

Directeur délégué de la rédaction, *Le Revenu*

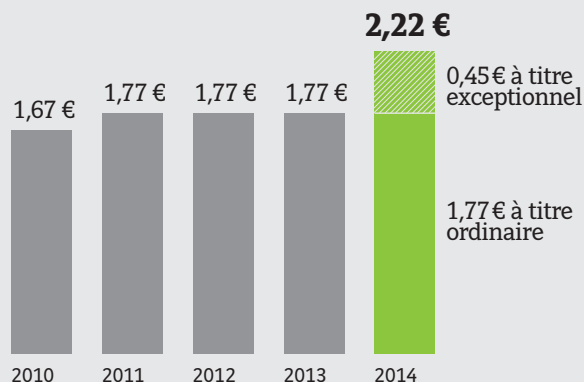
« Nous conseillons d'acheter l'action VINCI. Son rendement est bon ; le dividende est sécurisé par la récurrence des cash-flows. Son profil d'activité nous plaît, car il associe la résilience des concessions avec ce levier sur la conjoncture que représentent le BTP et les routes. L'action nous semble assez peu valorisée, à moins de 7 fois le cash-flow attendu cette année. Le bilan est solide, avec une dette nette sous contrôle qui représente un peu plus de 2 fois l'EBITDA estimé. C'est un titre à considérer si l'on apprécie le leadership mondial, la qualité de l'entreprise, l'image et le génie civil français. J'apprécie aussi chez VINCI une démarche proactive envers les actionnaires individuels, qui sont bien informés, conviés fréquemment à des réunions. »

Rendement boursier : + 10% par an sur dix ans



Entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2014, le cours de l'action VINCI a connu une progression de plus de 80 % alors que l'indice CAC 40 affiche, sur la même période, une hausse de 12 %. Ainsi, un actionnaire de VINCI qui aurait investi 1 000 euros le 1^{er} janvier 2005 se retrouverait à la tête d'un capital de 2 784 euros au 31 décembre 2014, en supposant un réinvestissement en actions du montant des dividendes encaissés, soit un rendement annuel moyen de plus de 10 %. Durant la même période, la capitalisation boursière du Groupe a été multipliée par plus de 3.

Un dividende par action stable



Depuis l'acquisition d'ASF, en 2006, VINCI applique de façon constante une politique de dividende consistant à distribuer 50 % de son résultat net consolidé. Ainsi, le conseil d'administration du 4 février 2015 a décidé de proposer à l'assemblée générale du 14 avril 2015 un dividende total de 2,22 euros par action, dont 0,45 euro à titre exceptionnel, en hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Celui-ci représente un rendement de 4,9 % par rapport au cours du 31 décembre 2014. Déduction faite de l'acompte de 1 euro versé le 13 novembre 2014, un solde de 1,22 euro par action sera versé en numéraire le 29 avril 2015.

Le témoignage

— François Jager, actionnaire

« Je suis actionnaire de VINCI depuis 20 ans. J'apprécie sa capacité à développer une vision de long terme. Lorsque le Groupe désinvestit, c'est parce qu'il anticipe une fin de cycle et qu'il estime pouvoir mieux allouer ses capacités humaines et financières. Je souhaite aussi que l'État respecte ses engagements contractuels. Pourquoi reprocher à des entreprises privées de gagner de l'argent en honorant leurs contrats ? »

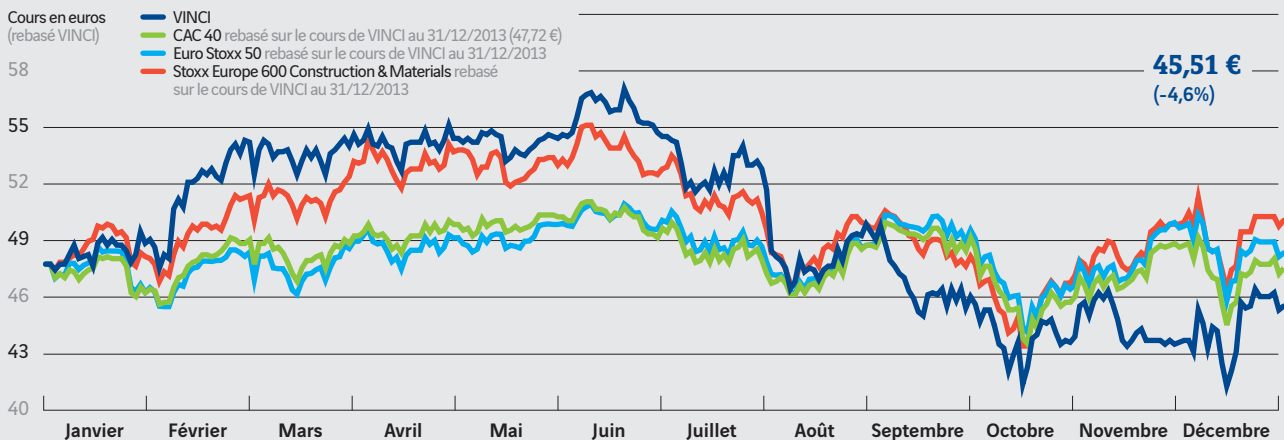


Cours de l'action en 2014

Capitalisation au 31 décembre 2014 : 26,9 milliards d'euros sur la base d'un cours de 45,51 euros par action, soit la 17^e capitalisation du CAC 40 et la 15^e en tenant compte de la pondération du flottant. Entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014, l'action VINCI a affiché un recul de 4,6%, alors que les indices CAC 40, Euro Stoxx 50 et Stoxx Europe 600 Construction & Materials enregistraient respectivement une baisse de 0,5%, une hausse de 1,2% et une hausse de 4,7%. En 2014, 4,4 millions de titres ont été échangés sur le marché en moyenne chaque jour (Euronext + MTFs + OTC).

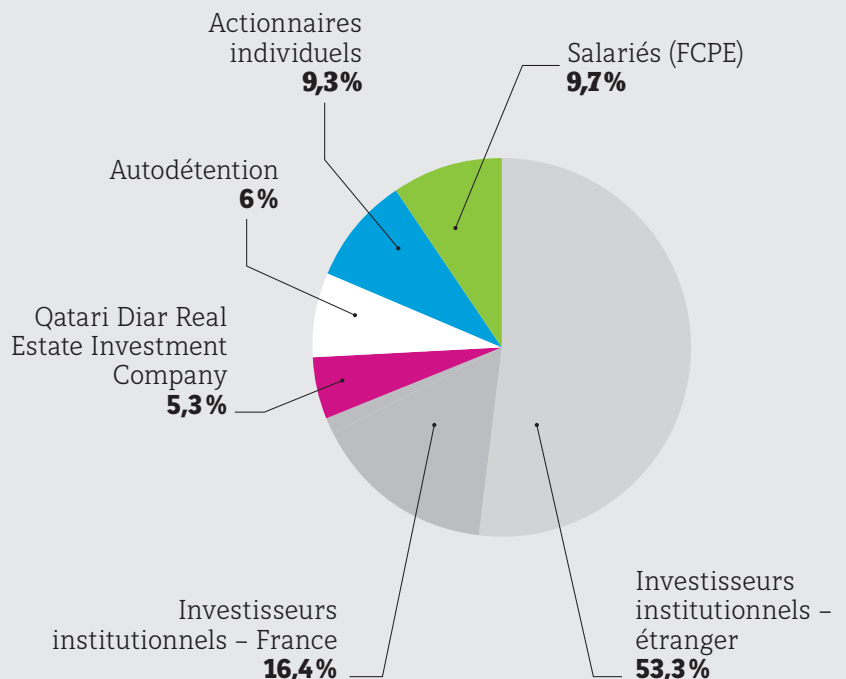
Fiche signalétique

Code valeur ISIN : FRO000125486
Datastream : F:DG@F –
Reuters : SGEF.PA –
Bloomberg : DGFP



Un actionnariat stable et diversifié

Au 31 décembre 2014, 69,7% du capital de VINCI était détenu par plus de 500 fonds d'investissement essentiellement situés aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe. Par ailleurs, Qatari Diar Real Estate Investment Company, entré au capital de VINCI en 2010, en détenait 5,3%. Les fonds d'épargne salariale, qui regroupent environ 114 000 collaborateurs du Groupe, dont plus de 97 000 en France, détenaient 9,7% du capital, constituant collectivement le premier actionnaire de VINCI.



Estimation fin décembre 2014 sur la base de l'actionnariat nominatif, du relevé des titres au porteur identifiables (TPI) et d'une enquête d'actionnariat réalisée auprès des investisseurs institutionnels.



TOUTE L'ACTUALITÉ
FINANCIÈRE DE VINCI:
WWW.VINCI.COM,
RUBRIQUE FINANCES

4

bonnes raisons... d'investir dans VINCI

1/ Une stratégie claire



— La complémentarité entre les métiers des concessions et du contracting demeure le socle de la stratégie de VINCI. Le développement du Groupe sera focalisé sur les activités à fort potentiel de création de valeur et sur les régions du monde à fort potentiel de croissance. Dans tous les métiers

identifiés comme prioritaires, ce développement pourra être accéléré, en complément de la croissance organique, par des opérations de croissance externe significatives. L'internationalisation du Groupe hors Europe, le renforcement des concessions (aéroportuaires notamment) et la croissance rapide de VINCI Energies – qui pourrait devenir le principal pôle de contracting du Groupe – constituent les axes stratégiques prioritaires de VINCI.

2/ Des marchés porteurs à long terme

— Être actionnaire de VINCI, c'est investir dans une valeur de croissance solide, parée pour saisir toutes les opportunités de secteurs en développement. Les métiers de VINCI sont au carrefour des problématiques de mobilité, de développement urbain et de transition énergétique, qui vont générer des investissements considérables, dans les pays aux économies matures comme dans les pays émergents, dans de nouveaux projets comme dans le renouvellement des infrastructures et équipements existants. Par sa capacité à intégrer le savoir-faire d'investisseur, de constructeur, d'exploitant et d'opérateur de services, VINCI est pleinement en phase avec ces enjeux.

3/ Un groupe géré avec rigueur

— VINCI se caractérise par une gestion financière prudente et optimisée. L'application rigoureuse de ses principes de gestion, inscrite dans les réflexes managériaux du Groupe, est de nature à préserver la compétitivité de ses entreprises. L'intégralité des tombées de la dette a pu être refinancée dans d'excellentes conditions de maturité et de prix par de nouvelles émissions obligataires ou par des placements privés, avec un très gros appétit des investisseurs obligataires pour la signature VINCI. Depuis l'acquisition d'ASF en 2006, la politique de dividende de VINCI est constante et attractive. Elle consiste à distribuer à ses actionnaires 50 % de son résultat net consolidé.

4/ Un partenaire privé, d'utilité publique

— La performance des entreprises du Groupe ne se limite pas à leurs résultats économiques ou financiers. En agissant en tant que partenaire privé d'utilité publique, VINCI s'engage aussi sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. L'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes des projets sont des conditions nécessaires à l'exercice des métiers du Groupe; ils permettent d'imaginer et de mettre en œuvre les solutions d'utilité publique les plus efficaces. Afin d'assurer la pérennité de son modèle, l'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires, ses clients, ses salariés et l'ensemble de la société.





Le message aux actionnaires

« Approfondir le dialogue, resserrer les liens »

Yves-Thibault de Silguy,

vice-président administrateur référent du Conseil d'administration de VINCI

Les actionnaires individuels sont essentiels pour les entreprises et leur développement. Aussi est-ce normal qu'ils soient exigeants sur la qualité de leur gouvernance. En effet, outre le retour légitime sur investissement, ils veulent des informations complètes, pertinentes et transparentes sur la stratégie, sur les comptes et sur la rémunération des dirigeants.

Répondre à ces attentes et développer une relation de confiance avec ses actionnaires est une priorité pour VINCI. À cette fin, en 2015, nous vous proposerons de nouvelles formes de rencontres et nous vous favoriserons l'accès au top management du Groupe, dans le cadre de notre Club des actionnaires qui fêtera ses 10 ans.

Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI, s'investit personnellement depuis 2013 dans l'Observatoire pour la promotion de l'actionnariat individuel, dont il est un membre fondateur. VINCI participe activement à ces travaux et est très attentif à l'évolution du cadre réglementaire et fiscal de l'actionnariat individuel.

D'année en année, VINCI fait évoluer sa gouvernance avec pour objectif d'atteindre les meilleurs standards en la matière. En effet, une bonne gouvernance, interactive et structurée, est un facteur de compétitivité pour les entreprises. En 2015, trois thèmes sont à l'ordre du jour de votre assemblée générale.

1. La loi Florange et le droit de vote pour toutes les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans : VINCI fait partie des 35 % des sociétés du CAC 40 qui pourront réexaminer leur statut. Votre Groupe entend respecter la stricte égalité entre actionnaires (une action, une voix), grâce

à une proposition d'un nouvel article des statuts visant à neutraliser le principe inverse introduit par la loi Florange.

2. La composition du conseil d'administration : à l'occasion de son assemblée générale de 2015, VINCI entend progresser sur la voie de la féminisation et de l'internationalisation de son conseil. En effet, si les résolutions proposées sont acceptées, le taux de féminisation sera porté à 46,14 % (contre 38,5 % auparavant). Le seuil de 40 %, exigé à l'horizon 2017, sera ainsi anticipé et même dépassé. Et la proportion d'administrateurs n'ayant pas la nationalité française atteindra 40 % (contre 26,7 % actuellement).

3. Le Say on Pay : conformément au code Afep-Medef, l'assemblée générale de 2015 se prononcera sur les éléments de rémunération de ses deux mandataires sociaux, après avoir entendu le président du comité des rémunérations du conseil sur les différents aspects de cette question.

Enfin, les attentes des actionnaires en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises sont fortes. VINCI s'est doté d'un Manifeste en 2012 qui témoigne de son engagement, de sa responsabilité et de son comportement proactif en la matière : au quotidien, votre Groupe approfondit le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes afin de promouvoir une approche globale de la performance.

Chers actionnaires, soyez convaincus que votre conseil d'administration agit avec le souci permanent que VINCI se développe sur une trajectoire de croissance pérenne et solide, dont les actionnaires individuels bénéficieront au premier chef.

Lyon

vu par Laurent Coudroy de Lille

Historien de l'urbanisme



Lyon change en gardant tout son charme. Elle restaure ses quartiers historiques et en crée de nouveaux, comme celui de la Confluence. **Lors de la visite fluviale organisée par le Club des actionnaires de VINCI**, Laurent Coudroy de Lille révèle depuis la Saône et le Rhône les architectures de la ville et les multiples chantiers menés par les entreprises de VINCI.



1 Le Vieux Lyon, un patrimoine précieux et fragile

La municipalité a entrepris, il y a un demi-siècle, de restaurer ce quartier médiéval et Renaissance aujourd'hui classé au patrimoine de l'Unesco. L'entreprise Comte, qui fait partie de VINCI Construction, y intervient depuis 40 ans sur des immeubles d'habitation privés, dont certains sont à la fois classés et insalubres. Il s'agit à chaque fois d'une opération complexe qui suppose un dialogue avec les copropriétaires et les experts des Bâtiments de France.



2 Lyon by night

À la tombée de la nuit, la ville s'illumine. Elle a même fait de sa Fête des Lumières, début décembre, un rendez-vous touristique. Citeos intervient souvent à cette occasion. La filiale de VINCI Energies a aussi réalisé la mise en lumière au quotidien de nombreux bâtiments, comme la «tour Eiffel» lyonnaise sur les hauts de Fourvière.



3 Le musée des Confluences

À la pointe de cette presqu'île, le musée des Confluences a ouvert ses portes fin 2014, au terme d'un chantier difficile. De conception très ambitieuse et implanté sur un terrain alluvial exposé à la pollution, ce projet a constitué un véritable défi. Après un arrêt du chantier en 2008, il a été confié aux entreprises de VINCI Construction en 2010.



4 Le pôle de loisirs et de commerces

Il a été réalisé par Pitance et Lamy (deux entreprises de VINCI Construction). Conçu comme une grande halle à la gigantesque toiture matelassée, cet ensemble a été développé sur une ancienne friche ferroviaire dont il a fallu dépolluer et assécher le sous-sol. Il héberge 53 000 m² de magasins et des espaces de loisirs (cinéma, mur d'escalade...).



5 La basilique de Fourvière

Visible partout depuis Lyon, elle a été construite en 1870 à la suite d'un vœu des Lyonnais à la Vierge pour que la ville ne soit pas envahie par les Prussiens. Comme de nombreux bâtiments historiques de Lyon, elle a été restaurée par l'entreprise Comte (VINCI Construction) qui est en particulier intervenue sur sa structure métallique, réalisée initialement par Eiffel.



REDÉCOUVREZ VOTRE VILLE... ET VINCI

26 mars

Visite de la Fondation Louis Vuitton – Paris (75)

16 avril

Découverte du studio Radio VINCI Autoroutes – Rueil Malmaison (92)

4 juin, 9 juillet

L'urbanisme parisien vu de la Seine – Paris (75)

10 juin, 18 septembre

La métamorphose de la cité phocéenne – Marseille (13)

16 juin

Visite du chantier du stade de l'Arena 92 – Nanterre-la Défense (92)

6 octobre

Fourvière et la Confluence au cœur du patrimoine lyonnais – Lyon (69)

13 octobre

Visite du chantier ITER sur le site de Cadarache – Saint-Paul-Lès-Durance (13)

15 octobre

Immersion dans le centre de recherche d'Eurovia – Mérignac (33)

Réservez vos dates d'inscription dans votre espace privé de la rubrique Actionnaires sur :

www.vinci.com
ou au **N° Vert 0 800 015 025**.

Pour chaque semestre, les inscriptions sont ouvertes à date fixe :

- 1^{er} semestre : à partir du 12 mars,
- 2^e semestre : à partir du 17 juin.



J'AI TESTÉ !

« J'ai découvert la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, qui lutte contre l'insécurité routière. J'ai appris qu'elle servait à financer des recherches scientifiques innovantes sur les conduites à risque et j'ai même eu l'occasion de tester son simulateur de conduite. Dans mes choix d'investissement, je porte une grande attention à l'éthique. J'ai été agréablement surpris de découvrir que VINCI investissait dans ces recherches qui vont certainement déboucher sur des conseils concrets aux automobilistes. »

André Noël Varin, actionnaire individuel de VINCI

L'AGENDA 2015 DE L'ACTIONNAIRE

14 avril

Assemblée générale des actionnaires au carrousel du Louvre à Paris (75)

23 avril

Information trimestrielle - 1^{er} trimestre 2015

Communiqué de presse après bourse.

28 mai

Réunion d'actionnaires à Nice (06)

30 juillet

Résultats du 1^{er} semestre 2015

Communiqué de presse après bourse.

31 juillet

Résultats semestriels de l'exercice 2015

Conférence de presse et réunion d'analystes

22 octobre

Information trimestrielle - 3^e trimestre 2015

Communiqué de presse après bourse.

25 novembre

Réunion d'actionnaires à Saint-Germain-en-Laye (78)

1^{er} décembre

Réunion d'actionnaires à Toulouse (31)



LE CLUB, MODE D'EMPLOI

Le Club des actionnaires de VINCI comptait 20 983 membres au 31 décembre 2014 (soit +1,3 % en un an). Il vous propose une information régulière sur les résultats du Groupe et multiplie les occasions de rencontres directes.

Vos avantages

En tant que membre du Club, vous recevez gratuitement :

- le magazine annuel *À plus d'un titre* ;
- la newsletter *À plus d'un titre* par mail trois fois par an ;
- des invitations pour les visites « Redécouvrez votre ville » ;
- des invitations aux réunions d'actionnaires en région ;
- des invitations associées aux grandes opérations de mécénat du Groupe ;
- des informations sur le Groupe permettant de découvrir certaines des plus belles réalisations de VINCI.

Retrouvez l'espace réservé aux membres du Club sur www.vinci.com. Vous pourrez réserver en ligne des places pour les visites-découvertes ou recevoir une information exclusive sur VINCI.

Comment vous inscrire ?

Pour devenir membre du Club, il suffit de détenir au moins une action VINCI.

- Vous êtes inscrit au nominatif : vous êtes automatiquement membre du Club des actionnaires de VINCI.

- Vous êtes actionnaire au porteur : inscrivez-vous par téléphone auprès du service actionnaires de VINCI au 0 800 015 025 ou sur le site Internet, rubrique Actionnaires, onglet Club.

Il vous sera demandé un justificatif récent de détention d'action VINCI.



TOUS LES RENDEZ-VOUS ET ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS AUX ACTIONNAIRES SONT ACCESSIBLES SUR LE SITE DU CLUB



Instantanés

Participer au développement économique Avec l'Ohio East End Crossing, VINCI signe son premier grand PPP américain. D'un montant total proche d'un milliard de dollars, il prévoit la construction et l'exploitation-maintenance, pendant 35 ans, d'une liaison autoroutière entre l'Indiana et le Kentucky. Le chantier comprend notamment la réalisation d'un pont à haubans sur la rivière Ohio. Pour cela, VINCI s'est allié aux ressources locales du *contractor* américain Walsh. Il apporte en échange son savoir-faire en matière de concessions et des expertises techniques comme celles de VINCI Construction Grands Projets et de Freyssinet.



Retrouvez cette vidéo sur :
www.vimeo.com/vinci/concessions-us



Attaché à la qualité de la relation avec ses actionnaires, VINCI met à votre disposition des informations pratiques pour vous aider à mieux connaître vos droits et faciliter vos démarches.

●
Être actionnaire
de VINCI
p. 37

●
Gérer ses actions
VINCI, mode d'emploi
p. 38

●
Détenir des actions
VINCI, plusieurs
possibilités
p. 39

Être actionnaire **de VINCI**

Bienvenue chez vous

En achetant une action VINCI, vous devenez propriétaire d'une fraction du capital d'un acteur mondial des concessions et de la construction. En qualité d'actionnaire, vous bénéficiez des droits suivants :

- voter aux assemblées générales;
- percevoir un dividende;
- être informé sur le Groupe et ses résultats;
- participer aux opérations sur le capital.

Vous êtes également tenu régulièrement informé de l'actualité du groupe VINCI. Vous pouvez aussi adhérer au Club des actionnaires et bénéficier de nombreux avantages (*lire p. 34*).

Une information claire et transparente

Les publications

- Le rapport annuel présente le Groupe, ses activités, ses chiffres clés et sa stratégie. Document de référence de VINCI, il est déposé chaque année auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).
- *L'Essentiel* est un document de poche qui permet de tout savoir sur VINCI.
- Le magazine et les newsletters *À plus d'un titre* vous informent régulièrement sur la vie du Groupe.

Le site Internet www.vinci.com

- La rubrique Actualités vous permet de vous abonner aux communiqués de presse.
- La rubrique Finances vous informe sur les résultats et l'agenda financiers.
- La rubrique Actionnaires est votre rubrique par excellence : cours de l'action VINCI en temps réel, montant du dividende, démarches pour devenir actionnaire de VINCI et membre du Club dédié, actualités du Club, vidéos des visites d'actionnaires, assemblée générale...



L'information financière : VINCI publie, dans la presse française et anglo-saxonne, ses résultats et les notes d'informations financières, visées par l'AMF, ainsi que l'avis de convocation à l'assemblée générale. VINCI publie également au *Bulletin des annonces légales et obligatoires* (Balo) les informations sur les résultats du Groupe, les opérations sur le capital, le dividende et l'assemblée générale.

L'accès direct au service des actionnaires : Le Numéro Vert actionnaires, gratuit en France à partir d'un téléphone fixe, est à la disposition des actionnaires individuels de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

▶ N° Vert 0 800 015 025
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Gérer ses actions VINCI, mode d'emploi

— Vendre ou acheter des actions, connaître les spécificités de chaque type d'ordre pour gérer sereinement son portefeuille : suivez le guide...

Comment passer un ordre d'achat ou de vente ?

Pour acheter des actions VINCI, il vous suffit d'être titulaire d'un compte auprès d'un intermédiaire financier : une banque, La Banque Postale, la Caisse d'Épargne, une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), le comptable du Trésor ou une société d'investissement.

Pour passer un ordre d'achat ou de vente de titres VINCI, il faut vous adresser à l'intermédiaire teneur de votre compte (par courrier, télécopie, téléphone ou Internet) qui le transmettra pour exécution sur le marché. Les ordres peuvent être passés très rapidement, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h30.

Quel type d'ordre choisir ?

Ordre à cours limité

C'est le plus utilisé, dans la mesure où il permet de maîtriser le coût de l'exécution. L'ordre ne peut être exécuté au-dessus d'un cours donné pour un ordre d'achat ou au-dessous d'un cours donné pour un ordre de vente.

Ordre à la meilleure limite

Cet ordre n'a pas de limite de prix spécifique. Il permet d'obtenir le meilleur prix d'achat ou de vente, dès l'arrivée de l'ordre sur le marché, en fonction des ordres à cours limité de sens opposé existants dans le carnet d'ordres central du marché.

Ordre « au marché » Il permet d'acheter ou de vendre sans condition de prix. L'ordre sera exécuté intégralement et prioritairement, dès la première cotation suivant son enregistrement dans le système de négociation.

Ordre à seuil de déclenchement

Dans ce cas, l'opérateur intervient à partir d'un cours déterminé, c'est-à-dire que l'ordre comporte une limite à partir de laquelle il se transforme en ordre « au marché ».

À NOTER

Votre ordre doit impérativement être contrôlé par un intermédiaire. Vous ne pouvez en aucun cas intervenir directement sur le marché. Toutes les transactions supportent des frais de courtage que vous facturera votre intermédiaire financier.

Seuils de détention, des démarches spécifiques

En cas de franchissement de certains seuils de détention du capital ou des droits de vote de VINCI, l'actionnaire est tenu d'en informer la société et/ou l'AMF. Il existe deux types de franchissement de seuils.

Franchissement de seuils légaux

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 %, 95 % du capital ou des droits de vote de VINCI, doit informer la société et l'AMF du nombre total d'actions ou de droits de vote en sa possession, dans un délai de quatre jours de bourse suivant le franchissement de chacun de ces seuils. L'information doit également être donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure à l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

Franchissement de seuils propres à VINCI

En complément de l'obligation légale, tout actionnaire qui acquiert ou cède une fraction du capital, ou des droits de vote, égale ou supérieure à 1 %, ou à un multiple de cette fraction, est tenu d'en informer VINCI dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

Détenir des actions VINCI, plusieurs possibilités

— Vous avez la possibilité de détenir vos actions VINCI au nominatif pur, au nominatif administré ou au porteur. Le nominatif, pur ou administré, procure un certain nombre d'avantages, notamment en matière d'information sur le Groupe.

Plus d'avantages avec le nominatif

Nominatif pur

- Gratuité des droits de garde et de gestion courante.
- Envoi automatique des dossiers de convocation à l'assemblée générale.
- Envoi de l'information concernant le Groupe : rapport annuel, newsletters.
- Offres du Club des actionnaires.

Nominatif administré

- Envoi automatique des dossiers de convocation à l'assemblée générale.
- Envoi de l'information concernant le Groupe : rapport annuel, newsletters.
- Offres du Club des actionnaires.
- Conservation de vos titres dans un portefeuille unique chez votre intermédiaire financier.

ATTENTION

Vous devrez vous acquitter des droits de garde et de gestion courante, car la gestion de vos titres, effectuée par votre intermédiaire financier, est assimilée à celle des titres au porteur.

Comment s'inscrire au nominatif ?

Vous possédez déjà des actions VINCI au porteur et souhaitez les inscrire au nominatif pur ou administré :

contactez votre intermédiaire financier pour qu'il exécute votre demande. Le mandataire de VINCI pour la gestion de ces actions nominatives est CM-CIC Securities (département Corporate-Adhérent 25).

Vous souhaitez acheter des actions VINCI et les conserver sous la forme nominative administrée :

veuillez transmettre votre ordre d'achat, en spécifiant la conversion au « nominatif administré », à votre intermédiaire financier qui l'exécutera.

Vous souhaitez acheter des actions VINCI et les conserver sous la forme nominative pure :

contactez directement CM-CIC Securities.

CM-CIC SECURITIES Middle Office Émetteur — 6, avenue de Provence
75441 Paris Cedex 09 — Tél. : + 33 (0)1 45 96 77 40 — Fax : + 33 (0)1 45 96 78 89
E-mail : 34318@cmcics.com

Ce prestataire de services d'investissement, chargé notamment de la tenue des comptes et de la conservation des actions VINCI sous la forme nominative pure, réalisera directement les opérations correspondant à vos instructions, à l'achat comme à la vente. En cas d'achat, la transmission de votre ordre sur le marché est réalisée à réception et validation de l'ensemble des documents requis pour l'ouverture de votre compte courant nominatif (si vous n'êtes pas encore actionnaire au nominatif pur) et à réception d'un chèque ou d'un virement représentant 80 % du montant de l'achat.

Nominatif pur : suivre ses avoirs sur Internet

Si vous êtes actionnaire au nominatif pur de VINCI, CM-CIC Securities met à votre disposition un site Internet qui vous permet de consulter directement vos avoirs au nominatif pur, de transmettre vos ordres d'achat ou de vente et, plus largement, de réaliser les opérations liées à la gestion courante de votre compte nominatif.



ESPACE RÉSERVÉ

Pour accéder à l'espace réservé aux actionnaires « nominatif pur », connectez-vous sur : vinci.com ou cmcics-nominatif.com

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE

SERVICE ACTIONNAIRES DE VINCI

1, cours Ferdinand de Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex - France
www.vinci.com
Email : vinci@clubdesactionnaires.com

 **N° Vert 0 800 015 025**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

